



Michel GILLES  
Conseiller Municipal « Nogent Démocratie »  
13 rue général Chanzy  
94130 Nogent sur Marne

à

Monsieur Jacques MARTIN  
Maire de Nogent sur Marne

Objet : Rectifications quant à votre courrier du 24 avril 2013

Nogent, le 9 mai 2013

Monsieur le Maire

Dans votre courrier du 24 avril 2013 vous contestez avoir délivré en août 2012 une autorisation dérogatoire aux règles du POS par anticipation de la délibération 13-53 que vous avez fait voter par le conseil municipal seulement le 22 avril 2013.

Afin de rectifier la vérité sur cette opération, nous avons mis en ligne sur notre site internet (<http://nogent.democratie.free.fr/>) les preuves que nous avons réunies :

- [l'acte de vente du 29 août 2012 \(sur ce lien\) qui mentionne explicitement l'accord du maire en date du 6 août 2012 suite à une saisine du 6 juillet 2012 \(vous en avez forcément eu connaissance même si vous avez jugé plus prudent de faire signer le courrier par un de vos adjoints\)](#)  
[Cet acte est passé entre Le Bozec Patrimoine et la société SCCV Victor Hugo \(cf pages 1 et 2\)](#)  
[Le prix de vente \(1 196 000 €, cf page 4\) a permis à Monsieur le Bozec de réaliser une plus value de cession de 476 000 € \(cf page 19\)](#)  
[La société SCCV Victor Huego s'engage à construire dans les 4 ans un immeuble neuf \(cf page 9\). Il était donc clair que le courrier du 6 août 2012 autorisait la construction d'un immeuble sur un terrain qui était destiné à accueillir un équipement public en vertu des règles du POS](#)
- [l'extrait Kbis de la société SCCV Victor Hugo \(sur ce lien\), acquéreur de la parcelle réservée au POS, qui indique que l'objet de cette société est l'édification d'un immeuble, ce qui confirme la mention figurant dans l'acte de vente.](#)

Vous souhaitez connaître mes sources. Je vous indique qu'il s'agit d'une personne qui a fait usage de l'article 40 du code de procédure pénale afin de ne pas être mise en cause pour complicité dans cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke that curves downwards on the left side, and a vertical stroke with a small loop at the top, intersecting the horizontal one.

Michel GILLES